



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Vaccination contre la COVID-19 **Les 12 à 17 ans conviés à recevoir une première dose**

Chibougamau, le 26 mai 2021 – Une autre étape débutera bientôt dans la lutte à la pandémie de COVID-19 avec l'offre de la vaccination aux personnes de 12 à 17 ans. L'opération est menée conjointement par le milieu scolaire et celui de la santé. En juin 2021, ce sont près de 1000 élèves ou jeunes qui pourront recevoir une première dose de vaccin dans la région.

Le vaccin Pfizer a été homologué il y a quelques semaines pour les 12 à 15 ans. Il était déjà possible pour les personnes de 16 ans et plus de le recevoir. Cependant, puisque c'est le vaccin Moderna qui avait été retenu dans le Nord-du-Québec, et qu'il n'est pas homologué pour les 17 ans et moins, il n'avait pas été possible de les vacciner. Les défis logistiques pour le vaccin Pfizer sont plus grands, entre autres en ce qui concerne le respect de la chaîne de froid.

Comme la plupart des vaccins du calendrier vaccinal régulier chez les enfants d'âge scolaire, le vaccin contre la COVID-19 sera administré le jour, pendant la semaine. Les jeunes se rendront par groupe-classe au lieu de vaccination de leur localité et les équipes du CRSSS de la Baie-James procéderont à l'administration. Les parents et les élèves recevront des informations supplémentaires ainsi que des précisions quant à l'horaire de vaccination par l'entremise des établissements scolaires. Notons également que les infirmières scolaires feront une présentation auprès des groupes d'élèves concernés.

Les formulaires de consentement à la vaccination seront transmis sous peu. Rappelons qu'au Québec, la vaccination est un geste volontaire et nul ne sera vacciné sans son consentement ou celui du titulaire de l'autorité parentale. Un parent ou un titulaire de l'autorité parentale doit consentir à l'administration du vaccin pour un enfant de moins de 14 ans. Les enfants de 14 ans et plus doivent consentir eux-mêmes à recevoir le vaccin.

Pour les jeunes qui ne sont plus à l'école, il sera aussi possible de recevoir le vaccin. Pour ces personnes, il est demandé de donner leur nom à leur centre de santé et un rendez-vous leur sera fixé par la suite. Les numéros de téléphone des centres de santé et les postes téléphoniques sont disponibles sur le [site Internet du CRSSS de la Baie-James](#).

La vaccination des 12 à 17 ans débutera dans la semaine du 7 juin, selon le calendrier établi conjointement par nos organisations. Leur deuxième dose est prévue en août 2021.

Le taux de couverture vaccinale de l'ensemble de la population de notre région est actuellement de 62% pour la première dose et de 47% pour la deuxième. La vaccination des 12-17 ans va permettre de relever ce chiffre et la population sera mieux protégée. Rappelons que le Premier Ministre a annoncé que si 75% de la population était vaccinée à la fin d'août 2021, certaines mesures pourront être levées.

« La vaccination amène l'espoir d'un retour à la normalité avec la protection qu'elle offre contre les complications liées à la COVID-19. Nous avons besoin que les 12 à 17 ans reçoivent leurs deux doses de vaccin contre la COVID-19. Les jeunes protègent ainsi les personnes autour d'eux qui peuvent être plus vulnérables à la maladie : leurs parents, leurs grands-parents et le personnel des écoles, par exemple » a souligné la présidente-directrice générale du CRSSS de la Baie-James, Mme Nathalie Boisvert.

Pour information : Julie Pelletier,
Adjointe à la présidente-directrice générale, Relations médias, communications et affaires juridiques
418 748-3575, poste 75106
Julie_pelletier@ssss.gouv.qc.ca
<http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca>